



Compte rendu du Comité syndical du 14 décembre 2020

OBJET : *relevé des décisions du Comité syndical*

L'an deux mil vingt, le quatorze décembre à dix-huit heures quinze minutes, le comité syndical s'est réuni en séance publique, à la salle municipale de Maisdon-sur-Sèvre, suite à la convocation de Monsieur Aymar RIVALLIN, Président.

Étaient présents :

Clisson Sèvre Maine Agglo
Jean-Yves ARTAUD
Alain BLAISE
Xavier BONNET
Jean-Guy CORNU
Fabrice CUCHOT
Suzanne DESFORGES
François GUILLOT
Karine GUIMBRETIERE
Séverine JOLY-PIVETEAU
Didier MEYER
Benoist PAYEN
Aymar RIVALLIN
Nelly SORIN
Denis THIBAUD

Commune de Vertou
Rodolphe AMAILLAND
Juliette LE COULM
Marie SLIWINSKI

Communauté de communes Sèvre et Loire
Thierry AGASSE
Virginie BERTON
Christelle BRAUD
Serge CABOCHE
Wilfrid GLEMIN
Stéphane MABIT
Jérôme MARCHAIS
Jean-Louis METAIREAU
Jean-Marie POUPELIN
Christophe RICHARD
Martine VIAUD
<i>Maurice BOUHIER</i>
<i>Cécile MAJORAL</i>

Étaient absents excusés :

Clisson Sèvre Maine Agglo
Benoît COUTEAU
<i>Hélène BRAULT</i>

Communauté de communes Sèvre et Loire
Alain ARRAITZ
Valérie JOUSSEAUME
<i>Karine MESSE-BOURASSEAU</i>

Pouvoirs :

Clisson Sèvre Maine Agglo
Danièle GADAIS donne pouvoir à Alain BLAISE
Vincent MAGRE donne pouvoir à Jean-Yves ARTAUD
Janik RIVIERE donne pouvoir à Séverine JOLY-PIVETEAU

Communauté de communes Sèvre et Loire
Nathalie CHARBONNEAU donne pouvoir à Thierry AGASSE
Anne CHOBLET donne pouvoir à Christophe RICHARD
Pascal EVIN donne pouvoir à Jean-Marie POUPELIN

Assistaient également à la réunion : Lydie HERAULT VISSET, Clotilde DUPE-BRACHU, Philippe CARO et Jonathan RETIERE

Date de convocation : 8 décembre 2020

Nombre de membres : 50 en exercice : 40 titulaires et 10 suppléants 30 présents
Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 33 votants (dont 6 pouvoirs)
Votants au titre du pôle Culture - Pah : 36 votants (dont 6 pouvoirs)

Secrétaire de séance : Jean-Guy CORNU

Syndicat –délibération

1. Modification de la composition du bureau : création d'une nouvelle vice-présidence et désignation de nouveaux membres

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident :

- De créer une nouvelle vice-présidence et de porter à 5 le nombre de vice-présidents au sein du bureau,
- D'étendre la composition à 2 autres membres.

Syndicat –délibération

2. Election du 5^{ème} vice-président

A l'unanimité, Benoist PAYEN est élu 5^{ème} vice-président.

Syndicat –délibération

3. Election des nouveaux membres du bureau

A l'unanimité, Anne CHOBLET et Jean-Marie POUPELIN sont élus membres du bureau.

Syndicat – délibération

4. Passage en non-valeurs de créances non recouvrables

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident d'admettre en non-valeurs l'état présenté par le Trésor public de Clisson d'un montant de 258,80 €.

Syndicat – délibération

5. Autorisation de programme pluriannuel et des crédits de paiement – Révision du SCoT

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident :

- D'approuver l'autorisation de programme et les crédits y afférents, de préciser que les reports des crédits de paiement se feront automatiquement sur les crédits de paiement de l'exercice N+1,
- D'autoriser le Président à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant.

Syndicat – délibération

6. Autorisation du Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes avant le vote du budget 2021 :

- o Budget principal : 90 000 € pour la Révision du SCoT,
- o Et 10 000 € pour l'acquisition d'un photocopieur.

Syndicat – délibération

7. Ecocyclerie : suspension de loyer

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident de suspendre le loyer du mois de novembre.

SCoT - délibération

8. Analyse des résultats de l'application du SCoT et poursuite de la révision du SCoT du Pays du Vignoble Nantais

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident de reporter la validation du document après l'actualisation des données statistiques du bilan.

SCoT - délibération

9. Mise en place de la gouvernance de la révision du SCoT

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident :

- De valider le schéma de gouvernance proposé relatif à la révision du SCoT,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

SCoT - délibération

10. Avis du SCoT sur le projet de révision générale du PLU de Mouzillon

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident :

- De reprendre la proposition d'avis émise par la commission SCoT,
- De demander à la commune de tenir compte des remarques formulées.

SCoT - délibération

11. Avis du SCoT sur le projet de révision du SAGE Estuaire de la Loire

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident de reprendre la proposition d'avis émise par la commission SCoT.

SCoT - délibération

12. Avis du SCoT sur le projet de Règlement Local de Publicité intercommunale de Terres de Montaigu

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident de reprendre la proposition d'avis émise par la commission SCoT.

Fait à Clisson, le 15 décembre 2020

Le Président,

